



# Association Coup de pouce

protection de l'enfance

**Paris, le 27 septembre 2019**

Ces dernières années, diverses pratiques psychanalytiques ont été dénoncées comme jetant un discrédit sur la parole des enfants victimes de violences sexuelles, en leur attribuant une responsabilité dans l'agression subie.

En 2017, le rapport du CNRS a mis en exergue la responsabilité de la psychanalyse dans ce discrédit en France (« la psychanalyse freudienne contribua aussi à la négation de la réalité concrète de l'inceste » page 11 du rapport).

Le film de Sophie Robert « le phallus et le néant » illustre, à travers des témoignages de psychanalystes en activité, que les théories sexuelles freudiennes sont encore largement enseignées et utilisées aux dépens des victimes. Une polémique est ainsi apparue dans le domaine de la protection de l'enfance sur la prise en charge des victimes.

COUP DE POUCE – PROTECTION DE L'ENFANCE, lors de son dernier colloque du 18 mai 2019, a montré la difficulté de la société à poser un principe de non-consentement à un acte sexuel d'un mineur avec un adulte.

En outre, l'expérience des professionnels de notre association fait état des multiples obstacles rencontrés en justice pour une réelle reconnaissance des violences sexuelles sur mineurs basés notamment sur une lecture psychanalytique des dossiers.

Pour toutes ces raisons,

COUP DE POUCE – PROTECTION DE L'ENFANCE condamne l'ensemble des propos :

- Qui visent à attribuer à l'enfant la responsabilité des violences sexuelles qu'il rapporte avoir subi,
- Qui comportent une incitation au désir sexuel d'un adulte pour un enfant

**Dans ce cadre, COUP DE POUCE – PROTECTION DE L'ENFANCE invite les psychanalystes, psychologues et psychiatres réalisant des expertises et des suivis d'enfants potentiellement victimes de violences sexuelles, à éviter de substituer des présupposés théoriques à une analyse rigoureuse des allégations de violences sexuelles sur enfants.**

COUP DE POUCE – PROTECTION DE L'ENFANCE encourage une approche pluridisciplinaire de la compréhension des ressorts des violences à l'égard des enfants